

Mot d'introduction du Professeur Georges Kadige

Lorsque le CEDROMA a envisagé d'organiser une table ronde sur le thème Droit et Ethique plus d'un se sont demandé quelle pouvait être la portée d'un tel sujet et son impact. ? Mais quand ils ont pris connaissance des trois thèmes sous l'angle desquels il allait être traité et encore plus qui étaient les éminents participants qui allaient le faire, ils ont totalement changé d'avis et ont applaudi sans réserves à cette initiative.

Préparant moi-même le petit mot introductif m'est revenu à l'esprit cette pensée de Rabelais: science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Par conséquent, si à l'Université nous communiquons une science mais nous ne développons pas la conscience nous aurons raté notre vocation. Si dans la magistrature nous avons des magistrats extrêmement compétents mais qui manquent de conscience, c'est le malheur de la magistrature. Si au barreau nous avons des avocats éminents capables de changer le blanc en noir et le noir en blanc mais sans conscience, nous avons également raté notre vocation. Par une heureuse coïncidence, le 18 mars, un éminent père jésuite, le Père John Dardis donnait une conférence au campus des sciences humaines sur « L'impact de la spiritualité ignacienne sur la mission universitaire » et quand on parle de la mission universitaire on entend également tout ce qui suit la mission universitaire parce que l'université est une étape, mais une étape qui n'a de sens que dans la mesure où elle débouche sur la vie. De cette conférence j'ai relevé spécialement ce passage : Il y a quatre qualités centrales sur lesquelles doit veiller l'Université : *Fides*, la foi; *humanitas*, l'humanité; *utilitas*, l'utilité et *justitia*, la justice. Concernant la *justitia* : c'est la dimension socio-éthique . L'éducation jésuite, et nous sommes dans une université jésuite, devrait former des étudiants pour qu'ils puissent assumer leurs responsabilités politique et sociale indispensables pour le bien commun de leur pays. Par conséquent l'éthique est une qualité voire une vertu, et si le Révérend Père Scheuer en convient, j'ajouterais : indispensable à l'exercice de toutes les professions juridiques et c'est ce que nous allons voir développer successivement par nos éminents orateurs.

Sans plus, je passe la parole au premier orateur, notre vice-recteur, le Révérend Père Michel Scheuer, recteur émérite de l'université de Namur, ancien Président de la fédération des universités catholiques européennes, vice-recteur de l'Université Saint-Joseph, Directeur du centre universitaire d'éthique et membre du comité consultatif national libanais de l'éthique, donc tout à fait qualifié pour nous parler de l'éthique à l'université.

Révérend Père Professeur Michel Scheuer la parole est à vous.